Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Désignation d'un représentant de la CFVU au Conseil du Service Culturel et Action Sociale (SCAS)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 novembre 2020

Délibération 2020/11/CFVU- 129

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1; Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35; Vu les statuts du SCAS en date du 15 mars 2010, notamment son article 4.

Après en avoir délibéré, est désigné au titre de représentant de la CFVU au Conseil du Service Culturel et Action Sociale (SCAS) :

Michel ATTIOGBE

Toulouse le 5 novembre 2020

Le Président

Jean-Warc BROTO

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 28 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 1 Nombre de votes blancs : 0

CONSEILS SCAS/SCD/SCUIO 2020/2021

	Composition	E-C CFVU	BIATSS	USAGERS ELUS	Textes	Attributions
Conseil du SCAS :	-23 représentants élus des personnels de l'UPS	1 représentant élu CEVU			Statuts du SCAS Décision du CA en	Le Conseil du SCAS : -élit le directeur qu'il propose pour
32 membres	3 représentants élus au sein des conseils statutaires de l'université :) ; ;			date du 7.07.1986 et décret n°95-550 du 4 mai 1995	nomination au président de l'université ;
4 ans,sauf pour les représentants des étudionts dont le	-1 representant élu CFVU -1 représentant élu CR				CA de l'UPS du 15/03/2010	-élit, sur proposition du directeur, le bureau et les directeurs-adjoints ;
mandat est de 2 ans.	 4 représentants d'organismes en lien avec les activités du SCAS 					-élit les conseillers dans les diverses commissions ;
rrequence des réunions :	-Direction du SCUAPS					-détermine la politique du service en conformité avec les missions ;
Session ordinaire : au moins 5 fois / an	-Direction de la Crèche					-vote le budget ;
Session extraordinaire :						-veille à la bonne utilisation des différentes ressources ;
Directeur ou du bureau ou à la						-présente aux instances compétentes de l'université les
demande d'un 1/3 des membres du conseil du SCAS						demandes de création ou de transformation de poste ou de devenir des emplois vacants ;
						-élabore et, le cas échéant, modifie son règlement intérieur à la majorité absolue de ses membres.



DÉCLARATION DE CANDIDATURE

CFVU du 3 novembre 2020

DESIGNATION AU CONSEIL DU SERVICE COMMUN D'ACTION SOCIALE (SCAS)

1 siège à pourvoir : 1 représentant de la CFVU

Je soussigné(e),
NOM ATTIOGBE Prénom Michel
Elu (e) à la CFVU dans le collège
déclare être candidat(e) pour représenter la CFVU au conseil du Service Commun d'Action Sociale (SCAS). y déclare etre Candidat au Conseil du SCAS Fait à Toulouse. 10 30.1.0912020 (signature)
Afterste

Veuillez retourner la déclaration de candidature dûment complétée et signée par courriet cfvu.secretariat@univ-tlse3.fr